



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AMBOISE

Séance ordinaire du 25 novembre 2022

N° 22-123

OBJET : AFFAIRES GÉNÉRALES

Désignation des représentants de la Ville d'Amboise au sein du conseil d'administration du Lycée Agricole

Date de la convocation : le 18 novembre 2022

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de présents : 22

Nombre de votants : 33

Ayant donné procuration : 11

Absents excusés : 11

Absents : 0

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq novembre, le Conseil Municipal de la Commune d'Amboise, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé à la salle Clément Marot, 19 Rue George Sand, à Amboise, sous la présidence de Monsieur Thierry BOUTARD, Maire d'Amboise.

Étaient présents : M. Thierry BOUTARD, Mme Jacqueline MOUSSET, M. Atman BOUCHEKIOUA, Mme Françoise THOMERE, M. Bernard PÉGEOT, Mme Josette GUERLAIS, M. Marc LÉONARD, Mme Régine MALASSIGNÉ, M. Jean-Louis VOLANT, Mme Élisabeth JOURDAIN, Mme Marie ARNOULT, M. Thierry PRIEUR, M. Alain OFFROY, Mme Marie-France HUREAU, Mme Chantal BOUVIER de LAMOTTE, Mme Évelyne LAUNAY, M. Rémi LEVEAU, Mme Isabelle GAUDRON, Mme Myriam SANTACANA, Mme Sandra GUICHARD, M. Fabien ROZWADOWSKI, M. Denis CHARBONNIER.

Absents Excusés : M. Alexis LAMOUREUX donne pouvoir à M. Marc LEONARD, Mme Sylvie LADRANGE donne pouvoir à M. Jean-Louis VOLANT, Mme Brigitte DEBRINCAT donne pouvoir à M. Thierry BOUTARD, M. Sylvain GILLET donne pouvoir à Mme. François THOMERE, M. José BONY donne pouvoir à M. Thierry PRIEUR, Mme Nathalie SUPPLY donne pouvoir à M. Alain OFFROY, M. Guillaume HELLOCO donne pouvoir à Mme. Chantal BOUVIER de LAMOTTE, Mme Mélanie THOMAS donne pouvoir à Mme. Marie ARNOULT, M. Brice RAVIER donne pouvoir à Mme. Isabelle GAUDRON, M. Claude VERNE donne pouvoir à Mme. Myriam SANTACANA, Mme Justine BÉCHET donne pouvoir à Mme. Sandra GUICHARD.

Secrétaire de Séance : M. Marc LEONARD.

Vu les articles L.2121-21 et L.2121-29 du Code Général des Collectivité Territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner des représentants de la Ville d'Amboise au sein du conseil d'administration du Lycée Agricole,

Comme pour l'ensemble des établissements de la Ville d'Amboise, il y a lieu de désigner le délégué titulaire et le délégué suppléant au Conseil d'Administration du Lycée Agricole d'Amboise.

Lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination, le vote se fait à bulletin secret.

Le Conseil Municipal a dans sa séance du 22 septembre 2022, après un vote à bulletins secrets, décidé par 16 voix POUR et 17 CONTRE de ne pas désigner Bernard PEGEOT comme délégué titulaire et Jean-Louis VOLANT comme délégué suppléant au Conseil d'Administration du Lycée Agricole d'Amboise.

Après débats, le Conseil Municipal souhaite pouvoir se prononcer à nouveau sur ce dossier.

Ce projet de délibération a été présenté en commission Affaires Générales, Urbanisme, Mobilité, Voirie et Bâtiments le 17 novembre 2022.

Bernard PEGEOT en titulaire et Nathalie SUPPLY en suppléant ainsi que Sandra GUICHARD en titulaire et Brice RAVIER en suppléant se portent candidats.

33 bulletins ont été trouvés dans l'urne.

Le Conseil Municipal, après vote à bulletins secrets et délibérations, par 11 votes pour Bernard PEGEOT en titulaire et Nathalie SUPPLY en suppléant, 19 votes Sandra GUICHARD en titulaire et Brice RAVIER en suppléant, 2 BLANCS et 1 NUL, a élu :

- Sandra GUICHARD comme délégué titulaire ;
- Brice RAVIER comme délégué suppléant.

Bernard PEGEOT et Nathalie SUPPLY : 11

Sandra GUICHARD et Brice RAVIER : 19

ABSTENTION :

BLANCS : 2

NULS : 1

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le secrétaire de séance,

Marc LEONARD

L'adjoint délégué aux Finances

Thierry BOUTARD

Maire d'Amboise

Président de la Communauté de

Communes du Val d'Amboise